Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_012-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Date de la convocation : 30/01/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le jeudi 5 février à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, POSTADJIAN Guillaume, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François et PRIGENT Guy.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette procuration à Mme Lognoné Jamila et Mr Olivier TUFFIER procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal.
Secrétaire : MR PRIGENT Guy a été élu secrétaire.

TRAVAUX DE VOIRIE A PRAJOUMEUR – DEVIS BOHU

Monsieur Le Merrer adjoint aux travaux informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux de busage au lieu-dit « Prajoumeur ». Il présente à l'assemblée un devis de l'entreprise BOHU pour un coût TTC de 672.00 € soit 560.00 € HT en précisant que la fourniture de la buse ainsi que les cailloux de remblaiement sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et une abstention (Mr LAHAYE François) :

- **EMET** un avis favorable pour effectuer les travaux à Prajoumeur
- **EMET** un avis favorable au devis de l'Entreprise BOHU pour un coût HT de 560.00 € soit 672.00 € TTC qui comprend le remplacement du busage
- **PRECISE** que la buse et les cailloux seront fournis par la commune
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer tous documents nécessaires à ces travaux

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

Certifié exécutoire par transmission, Le 16/02/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH